

## HISTOIRE. Aérodrome de la Demi-Lune : quand Mantes prenait son envol

Pendant trois décennies, des années 30 aux années 60, l'aérodrome de la Demi-Lune, situé sur l'actuel quartier du Val Fourré, a été un haut lieu de l'animation mantoise. Meetings aériens, baptêmes de l'air, grandes fêtes : il s'y passait toujours quelque chose.

Le Val Fourré n'a pas toujours été le Val Fourré. Avant que ce qui aurait dû être « la cité idéale » ne sorte de terre, il y avait des champs où quelques fous volants dans leurs drôles de machines s'envoyaient en l'air. Pendant trois décennies, des années trente aux années soixante, le tout Mantes se retrouvait au terrain d'aviation.

### La volonté de deux as de l'aviation

Il faut dire qu'au sortir de la Première Guerre mondiale, l'aviation déployait ses ailes, symbole de liberté, d'espoir et de modernité. « L'aviation, plus personne n'a le droit de l'ignorer, car elle est l'outil de l'avenir. Demain, on montrera du doigt l'homme-qui-n'est-jamais-monté-en-avion... Questionnez tous ceux qui ont déjà volé : ils vous diront quelles joies insoupçonnables on recueille en plein ciel. » Voilà ce que l'on peut lire dans la première et unique revue publiée à la fin 1933 ou au début 1934 par l'Aéro-club de Mantes. Cette initiative fut le début d'un mouvement qui allait donner naissance à l'Aéro-club de Mantes.



L'aérodrome de la Demi-Lune, un jour de meeting aérien.

### Inauguré en 1933

Chargé de son fonctionnement, l'Aéro-club de Mantes fut doté de son premier Potez 36 suivi d'un planeur, un Avia VI permettant de développer le vol à voile. Une journée nationale de

encore dans l'ouvrage précité.

En 1934, l'Aéro-club de Mantes obtient du conseil municipal de Mantes une importante subvention de 20 000 francs. Il poursuit son développement, participe à des rallyes aériens, organise des baptêmes de l'air et forme de nouveaux pilotes. En 1936, la première aviatrice mantoise décroche son brevet de

aérienne française en Indochine. Il fut l'une des figures de l'Aéro-club de Mantes après la guerre. En 1950, dans les hangars de l'aérodrome, il reçut la Légion d'honneur en présence de Pierre Clostermann et du général de brigade Emile Ginas, deux héros de l'aviation, compagnons de la Libération.

**VOLEZ A L'AÉRODROME DE LA "DEMI-LUNE"**  
Section Mantoise de l'A.C. I.F.  
(Aérodrome en bordure de la route de Paris à Dreuxville)

Conditions pour l'obtention du Brevet de Pilote de Tourisme

**Élèves Pilotes**

150 fr.	Membre actif.
850 fr.	Élève pilote (12 heures).
2.650 fr.	Élève pilote au complet (sans frais de matériel) : 1.325 fr. après l'essai : 1.325 fr. au succès.
3.650 fr.	

**Pilotes Brevetés Tourisme**

Brevet extra (volé carnet de vol).  
Attention des dépenses sont signés par le Club. Pilote de la formation à laquelle il appartient.  
Double commandement obligatoire, nécessaire pour que le titre-Pilote du club s'assure qu'il est apte à piloter le ou les appareils du club.  
Après être confirmés, ce pilote pourra être autorisé à commander les appareils du club.

An cas où un pilote n'a pas son brevet depuis 12 jours, il sera repris par le Club-Pilote en double commandement.  
Un pilote breveté, ayant rempli les conditions ci-dessus, pourra voler seul au avec un moniteur adhérent ou actif, moyennant une indemnité de 200 francs de l'heure pour des vols au-dessus de l'aérodrome. (Minimum 15 minutes).

Ce bulletin qui donne les tarifs pour passer le brevet de pilote de tourisme (3 650 francs de l'époque) a été publié dans la revue « Envol », première publication de l'Aéro-club de Mantes et éditée en 1933.

